

papiers, & n'ayant pû jusqu'à présent en avoir aucune nouvelle ; ignorant de quelle endroit est ou a été ce Mr. Gallet, prie instamment ceux qui ont ce dépôt de vouloir bien le révéler par notre Journal, ou le lui envoyer, ou à Mr. d'Hozier, Chevalier Conseiller-Juge des Armes de France & Généalogiste de la Maison du Roi, en son Hôtel à Paris, il en sera fourni décharge.

Et si les dépositaires actuels de ladite caisse se trouvoient redevables envers ledit Sr. de Relinguent, il donne sa parole d'honneur qu'il le quittera de toute redevance, de quelle nature qu'elle puisse être ; & au contraire si ce sont des personnes dans le besoin, il leur fera toucher un loüis aussi-tôt la réception dudit dépôt. Le public est prié d'aider à cette découverte.

VII. On nous prie d'annoncer deux Tableaux à vendre, sçavoir ; un de Saint Felix, portant l'Enfant Jesus, qu'il présente à la Sainte Vierge, avec des figures de plusieurs Anges : il est haut de dix pieds dix pouces, il est orné d'un beau cadre, sculpté & doré en plein.

Un de Sainte Madelaine haut de sept pieds neuf pouces, large de 6. pieds 9. p., le cadre n'est pas sculpté en plein : Ils sont l'un & l'autre d'Italie & d'un grand Maître de l'Art.

Ceux qui en auront envie, pourront s'adresser au Château de Frohard, près de Nancy. On dira le prix à ceux qui viendront les voir & qui voudront les acheter.

VIII. Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, ayant établi pour le soulagement de ses peuples un Collège Royal de Médecine dans sa Capitale, les premiers soins des Médecins qui le composent ont été d'exposer dans un Livre particulier, à l'imitation des plus grandes Villes